

Réunion du 25 mars 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ

## CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Nombre de conseillers en exercice : 96

Nombre de présents : 79

Nombre de votants : 85

L'an deux-mille vingt-quatre, le vingt-cinq mars à 18h, le conseil de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni au siège de la communauté à Mourenx sous la présidence de M. Patrice LAURENT.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mmes et MM Jean-Claude MIRASSOU, Gilles LÉVÊQUE, Alain PÉDEGERT, Jean-Pierre ESCOUTELOUP, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Alice BENAVENTE, Corinne LAMARQUE, Lucien PRAT, Guy PÉMARTIN, José FLORES, Bénédicte ALCÉTÉGARAY, Michel LAURIO, Benoît POURTAU-MONDOUTEY, Amandine PAINSET, Jean-Bernard PRAT, Maryse PAYBOU, Henri POUSTIS, Nadia GRAMMONTIN, Jean-Christophe COIG (Suppléant de Gilles MARDELLE) Hervé LAFITTE, Monique LARRADET, Patrick GALOPIN, Frédéric GOUAILLARDOU, Patrick WARRYN, Jean-Simon LEBLANC, Laurent COUBLUCQ, Marie-Christine LUPIET, Nathalie DUPLEIX, Didier REY, Jean-Pierre DUBREUIL, Marlène LE DIEU DE VILLE, Bernard GOBERT, Pierre ZIEGLER, Francis LARROQUE, Michel OLIVÉ, Jean NAULÉ, Régis CASSAROUMÉ, Bertrand VERGEZ-PASCAL, Hélène BOURDEU, Françoise DANDIEU, Pierre MUCHADA, Jacques CLAVÉ, Véronique ETCHART, Patrice LAURENT, Corinne CARRIAT, Anne-Lise GENNEVOIS, Gérard IRIART, Françoise RAMANANTSOA, Firmin LARA, Emmanuel HANON, Jean-Pierre BOUNINE, Emilie DARSAUT, Marie DE MORO, Marc DESPLAT, Pierrette DOMBLIDES, Jean-Louis GROUSSET, Jacques LABORDE, Céline LEMBEZAT, Madeleine PICHAREAU, Jean-Jacques SENSEBÉ, Serge ARRIEULA (Suppléant de Jérôme TOULOUSE), Alain LENGLET, Nicolas LAPUYADE, Daniel BIROU, Robert HAGET, Michel LABOURDETTE, Carole LARRIEU, Jean LABASTE, Pierre LAFARGUE, Jérôme LAY, Guy ROMAIN, Jean-Jacques LASCABES, Michel DUPUY, Christian MOLLES, Gérard DUCOS, Maïthé MIRASSOU, Christian LÉCHIT, Dominique ERTAURAN, Philippe ARRIAU.

Formant la majorité des membres en exercice.

ÉTAIENT EXCUSÉS OU ABSENTS :

Mmes et MM Jean-Pierre CAZALÈRE, Fabienne COSTEDOAT-DIU (pouvoir à M. Régis CASSAROUMÉ), Idelette DEMAISON, Daniel PÉDEPRAT, Mathias DUCAMIN, Laurent CHERITI, Gilles MARDELLE, Loïc COUNTRY (pouvoir à M. Pierre ZIEGLER), Albert LASSERRE-BISCONTE (pouvoir à M. Michel OLIVÉ), Stephan BONNAFOUX, Christian LOMBART, Lindsey DEARY (pouvoir à Mme Amandine PAINSET), Jean-Pierre FAYET (Pouvoir à Mme Françoise RAMANANTSOA), Joëlle BAYLE-LASSERRE, Luis Miguel CONEJERO (pouvoir à Mme Pierrette DOMBLIDES), Jérôme TOULOUSE, Marc PEREZ, Francis GRINET, Valérie CAMPAGNE-IBARCQ.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Mmes Bénédicte ALCÉTÉGARAY et Nadia GRAMMONTIN.

## **RAPPORT N° 9 : PLR / PHASE DE TRAVAUX : CONSULTATION DES ENTREPRISES ET DEMANDES DE SUBVENTIONS**

**Rapporteur : M. Gérard DUCOS**

Le groupement ECTAUR-SOULANE a terminé la phase d'étude de la maîtrise d'œuvre pour la révision du Plan local de randonnées (PLR).

Dans le cadre de la présente révision, les objectifs attendus étaient de :

- Créer un réseau d'itinéraires de randonnées de qualité et complémentaires sur l'ensemble du territoire, adapté aux divers usages (pédestre, VTT, VTC...) et aux nouvelles pratiques (trail, VAE, etc.).
- Mettre en réseau avec les grands itinéraires : la véloroute V81, les chemins de Saint-Jacques.
- Intégrer le patrimoine naturel (cours et plans d'eau) et bâti, l'agritourisme et l'œnotourisme.
- Prendre en compte la biodiversité.
- Etudier la question de l'accessibilité.

Trois comités de pilotage composés d'élus par secteur et de techniciens se sont réunis : lancement le 06/09/2022, rendu du diagnostic et avant-projet le 01/12/2022, projet le 18/09/2023.

Pour le projet, le cabinet SOULANE a effectué un découpage du territoire en 3 secteurs géographiques (Orthez, Arthez-de-Béarn et Mourenx-Monein). Des réunions par secteur ont eu lieu, ainsi que des reconnaissances terrains avec les communes.

Le cabinet SOULANE a présenté le diagnostic et l'avant-projet en conférence des maires le 20/03/2023 et le projet lors de la conférence des maires du 30 octobre dernier.

### **PRESENTATION SUCCINCTE DU NOUVEAU PLR**

**PLR existant** : 636 km, 41 boucles pédestres, 9 VTT, 5 mixtes, soit 55 boucles.

**Nouveau PLR** : 781 km (suppression : 100 km et nouveaux tracés : 245 km) :

- 43 boucles pédestres (23 maintenues) dont 8 sentiers d'interprétation, 7 variantes du Conservatoire des espaces naturels (réservoirs de biodiversité), 2 parcours accessibles PMR (personne à mobilité réduite).
- 13 circuits vélos (4 maintenus) : VTT, VTC, VAE.
- 16 boucles mixtes.
- Soit un total de 72 boucles (dont 7 liaisons).

### **ESTIMATIF BUDGETAIRE DES TRAVAUX**

- Travaux (d'assiette, hydrauliques, mise en sécurité) : 65 110 € HT
- Signalétique : 112 175 € HT
- Equipements : 49 500 € HT
- Pose et dépose du mobilier, balisage et débalisage : 35 959 € HT
- Total : 262 744 € HT

### **FINANCEMENT DU PROJET**

Dans le cadre de son nouveau règlement d'intervention concernant le PDESI (plan départemental des espaces, sites et itinéraires) et plus précisément la mesure sur les Plans locaux de sport de nature dont dépendent les PLR, le Département serait en mesure d'accompagner les travaux à hauteur de 40 % (plafond de 300 000 €), les enjeux étant de favoriser le bien-être de la population locale et l'attractivité touristique des territoires.

Dans la poursuite du financement de l'étude déjà obtenu, une subvention Leader pour la phase travaux pourrait être sollicitée dans l'objectif du renforcement de l'attractivité du territoire et de la valorisation du patrimoine naturel.

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL DES TRAVAUX POUR LA REVISION DU PLR :**

Dépenses éligibles	Département 64 (40%)	Leader (40%)	CC Lacq-Orthez (20%)
262 744 € HT	105 098 €	105 098 €	52 549 €

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, décide :

- **d'approuver** le projet de révision du PLR et le plan de financement présentés,
- **d'autoriser** son Président à lancer la consultation des entreprises pour les travaux,
- **d'autoriser** son Président à solliciter une subvention auprès du Département et de l'Europe (Leader) pour les travaux de révision du PLR,
- **d'autoriser** son Président à signer tout document afférent à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée

Pour extrait certifié conforme,

Le président,



**Patrice LAURENT**